

Le conseil communal est prié de se réunir le mercredi 26 mars 2025 à 17.00 heures dans la salle de réunion du conseil communal à Schuttrange, place de l'Eglise, pour y délibérer sur les points suivants

1. Finances communales

- 1.1. Approbation des subsides à allouer aux sociétés locales pour l'exercice 2024
- 1.2. Approbation des dons et subsides pour l'exercice 2025
- 1.3. Approbation de décomptes de travaux
 - 1.3.1. Mesures ponctuelles sur la voirie communale
 - 1.3.2. Rénovation des installations sanitaires dans l'ancienne école à Munsbach

2. Affaires sociales et interculturelles

- 2.1. Approbation d'une convention conformément à la loi du 23 août 2023 relative au vivre-ensemble interculturel et concernant la coordination du pacte communal du vivre-ensemble interculturel
- 2.2. Approbation d'un règlement concernant le budget participatif
- 2.3. Approbation d'une convention relative à l'organisation et le financement de l'office social « Iewëschte Syrdall » pour l'année 2025

3. Enseignement fondamental, structures d'accueil et étudiants

- 3.1. Décision sur l'engagement d'étudiants pendant les vacances scolaires 2025
- 3.2. Approbation de conventions dans le cadre du projet pédagogique « Alpaka »

4. Règlements communaux

- 4.1. Confirmation de deux règlements d'urgence de circulation communaux

5. Actes notariés, compromis et droit de préemption

- 5.1. Approbation d'un acte d'échange (réf. 17950bis) concernant des fonds sis à Munsbach, rue du Château
- 5.2. Approbation d'un acte de cession à titre gratuit (réf. 140/2025) concernant des fonds sis à Munsbach, rue Principale
- 5.3. Approbation d'un compromis de vente concernant une propriété immobilière sise à Munsbach, 252, rue Principale
- 5.4. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption concernant des terrains sis à Schuttrange, lieudits « Unter dem Grosbour » et « Im Stecker »
- 5.5. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption concernant un terrain sis à Munsbach, rue Jeanne Rouff (Parcelle no° 1176/4518)
- 5.6. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption concernant un terrain sis à Munsbach, rue Jeanne Rouff (Parcelle no° 1176/4527)



- 6. Questions écrites des conseillers
- 7. Question du public

8. Séance à huis clos

- 8.1. Nomination d'un fonctionnaire communal de la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif pour les besoins du service technique, département des infrastructures communales

Schuttrange, le 20 mars 2025
Le collège des bourgmestre et échevins


Claude MARSON
président




c.s. Alain DOHN
secrétaire communal